

# DOSSIER

## L'orientation de la Sixième à Parcoursup

# [S']orienter



Dossier coordonné par Hamda Elkhari. Ont contribué au dossier : Géraldine Duriez, Romain Gény, Yannick Lefèbre, Catherine Remermier, Emmanuel Séchet, Valérie Sipahimalani

**L'orientation des élèves est au cœur des tensions du système éducatif. Alors que l'Éducation nationale communique sur « l'orientation choisie », les élèves estiment plutôt « avoir été orientés » et, de fait, ils n'ont généralement pas le dernier mot.**

**L**a liste est longue de ce qu'il y aurait à améliorer pour que les élèves puissent construire progressivement un parcours répondant à leurs aspirations profondes. Il faudrait commencer par parvenir à dépasser les déterminismes sociaux de réussite scolaire et envisager l'orientation comme un processus psychologique dans la durée et non comme de la gestion de flux. Pour cela, il faudrait permettre aux enseignants et aux psychologues de l'Éducation nationale éducation-développement-orientation (Psy-ÉN EDO) de travailler ensemble dans la durée avec les classes et avec chaque élève, former les enseignants à cette complémentarité, prévoir et surtout financer les temps consacrés aux élèves.

Ce dossier prend délibérément l'angle « élèves », il fait le point sur une situation très dégradée. Mais le SNES-FSU n'en continue pas moins à suivre de près, dénoncer et agir pour contrecarrer les réformes en cours concernant les personnels. L'ONISEP et ses délégations régionales, les DRONISEP, doivent pouvoir continuer à produire une information objective pour les jeunes et leurs familles. Les CIO doivent rester des services de proximité, et le recrutement des Psy-ÉN EDO doit reprendre de façon que ces personnels puissent faire leur travail dans toutes ses dimensions.

De quelques réformes récentes

# Droit à l'orientation et devoirs du service public

Depuis la loi Jospin de 1989, « Le droit au conseil en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie du droit à l'éducation » (article 8), mais la mise en œuvre de ce droit a toujours été en tension.

Dans une vision volontairement humaniste, la psychologie de l'éducation et de l'orientation développée depuis l'après-guerre promeut une orientation scolaire reposant sur la connaissance de soi et sur l'élaboration progressive d'un projet. Elle s'oppose à une conception libérale, matérialisée par le concept d'éducation à l'orientation, qui apparaît en 1996 dans les établissements, prescription institutionnelle qui ne connaît que peu de succès puisque deux enquêtes du ministère (DEPP, 1999 et 2007) soulignent le peu d'implication des équipes et le manque de motivation des élèves.

## Continuum

La résolution européenne de 2008 recommande de favoriser l'acquisition de « la compétence à s'orienter tout au long de la vie » à travers des programmes d'enseignement. L'orientation est pensée comme devant être centrée sur un processus d'information qui

éclaire les choix de l'élève, sans nécessité de médiation. Le Parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF, 2008), puis le Parcours avenir (2015) en seront des compromis à la française, complétant l'information d'une réflexion sur les métiers,

mais les établissements scolaires ne s'en empareront pas ou très peu.

Les réformes récentes renforcent les prérogatives des familles, leur laissant sur le papier la responsabilité des choix effectués pour leurs enfants en matière de redoublement, d'orientation en fin de Troisième, de Seconde ou de Terminale. L'expérimentation « dernier mot aux familles » pour l'entrée au lycée des élèves de Troisième a montré un renforcement des biais sociologiques (voir page 25). La réforme Parcoursup produit les mêmes effets pour l'entrée dans l'enseignement supérieur.

## Orientations budgétaires

Dans le même temps, les effectifs des Psy-ÉN fondent, ils sont très largement insuffisants pour répondre à la demande des établissements, des élèves et de leurs familles. Les moyens accordés aux établissements ne leur permettent pas de mettre en place des séances de découverte du travail et des métiers, avec une épaisseur culturelle et sociale, partant du rapport social et psychologique des jeunes à leur avenir. L'État fait le choix d'une orientation fondée sur l'information, qui ne peut que renforcer la reproduction sociale. ■

### Les orientations du ministère

Dans le courant du premier trimestre 2019, Nathalie Mons et Pascal Charvet devraient remettre au ministre un rapport sur l'Éducation à l'orientation qui en prévoit la mise en œuvre dans les établissements. Leur lettre de mission envisage notamment :

- le renforcement du poids des Régions dans l'information faite aux élèves dans les établissements, en lien avec la loi « Choisir son avenir professionnel » et avec les « 54 heures dédiées à l'orientation » apparues avec la réforme du lycée, popularisées par le ministre, mais non financées... Les textes prévoient désormais la possibilité pour les Régions d'envoyer (d'imposer ?) des intervenants (dont les compétences ne sont pas précisées) dans les lycées ;
- l'élargissement des services en ligne d'information à l'orientation ;
- une certification à l'orientation pour les professeurs et les CPE.

Cet ensemble est cohérent : il enferme les élèves qui ne connaissent pas le système dans une orientation court-termiste de proximité, tout comme les mesures promouvant l'apprentissage pré-bac.



Fruit d'une conception libérale, normative et adéquationniste, le concept d'éducation à l'orientation apparaît en 1996

## Chronologie

2008

### Création des PDMF

Parcours de découverte des métiers et des formations pour permettre aux élèves de la Cinquième à la Terminale d'acquérir des connaissances sur le monde économique, social et professionnel.

2013

### Création des Piiodmep

Parcours individuels d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel dans le cadre de la loi pour la Refondation de l'École. L'éducation à l'orientation doit être intégrée dans les enseignements.

2015

### Création du Parcours avenir

Continuum d'activités ancrées dans les disciplines et consacrées à l'orientation. Centré sur le projet de l'élève à partir du collège, le PA peut faire l'objet d'une évaluation au DNB parmi d'autres parcours (éducation artistique et culturelle, citoyen, éducatif de santé).

## Les acteurs de l'orientation

# Qui fait quoi ?

Les missions des différents acteurs de l'orientation que sont les Psy-ÉN, les professeurs, les CPE, les professeurs principaux, telles qu'elles sont définies dans les textes officiels, sont plus équilibrées qu'on ne veut nous le faire croire.

Comme le montrent les formulations du référentiel de compétences commun aux professeurs et aux CPE, les responsabilités sont largement partagées. De même, la circulaire 2018-108 du 10/10/2018 rappelle certes que « le professeur principal a une responsabilité spécifique dans la mise en œuvre et le suivi des actions d'information et d'aide à la préparation progressive des choix d'orientation de tous les élèves ». Mais elle n'en fait pas pour autant le maître d'œuvre des politiques d'orientation.



© Béatrice Faveur Flickr.fr

**Chaque membre de l'équipe éducative est amené à participer à l'orientation des élèves**

ça devrait... Une formation initiale solide, l'expérience professionnelle acquise, personnelle et quelquefois collective, doivent permettre au professionnel de faire face et de parvenir à un résultat qui peut le satisfaire. C'est ce que vivent les enseignants

quand ils font cours. C'est ce que vivent les Psy-ÉN quand ils travaillent sur le projet d'orientation avec un élève, font des entretiens, des passations de test...

Imaginer qu'on puisse transférer la majeure partie de l'activité d'orientation à des professeurs, dont l'activité principale est d'enseigner rappelons-le, avec quelques modules de formation, au mieux, est donc illusoire et confine à la maltraitance professionnelle. Comment les professeurs principaux surmonteront-ils le réel qui ne se pliera pas aux quelques ficelles qu'on leur aura donné ? Qui trinquera ? L'élève qui n'aura pas les réponses au niveau attendu ? L'enseignant qui y laissera sa santé ? Les deux ? ■

portance de chaque acteur, empêcher les mises à l'écart ou les exclusions...

### Respecter les compétences de chacun

Il s'agit autant de défendre les spécificités du métier de Psy-ÉN et ses apports pour les élèves et le système éducatif que de protéger les professeurs et CPE en empêchant qu'ils soient mis en difficulté en étant contraints de sortir de leur domaine de compétence. Travailler ce n'est pas simplement appliquer des consignes ou des méthodes. Travailler, c'est confronter sa propre manière de faire, sa subjectivité, aux frictions du réel, aux circonstances imprévues, aux cas particuliers, aux situations où « ça ne marche pas comme

### Esprit d'équipe

Elle précise au contraire que sa mission s'exerce en collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative au sein de laquelle il a principalement un rôle de coordination. Ainsi, chacun est amené à participer, contribuer, et non à endosser seul cette responsabilité (voir les propositions du SNES-FSU page 27).

C'est une position qui doit être défendue collectivement mais aussi par chacun au quotidien : rappeler les textes, rappeler l'im-

## Extraits du référentiel de compétences professionnelles des enseignants

### • C5 (Professeurs et personnels d'éducation)

#### ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LEUR PARCOURS DE FORMATION

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

### • C10 (Professeurs et personnels d'éducation)

#### COOPÉRER AU SEIN D'UNE ÉQUIPE

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues (Psy-ÉN EDO), le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

### • P5 (Professeurs)

#### ÉVALUER LES PROGRÈS ET LES ACQUISITIONS DES ÉLÈVES

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

### • C7 (CPE)

#### PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DES PARCOURS DES ÉLÈVES

Contribuer, avec les enseignants, les professeurs documentalistes et les conseillers d'orientation psychologues (Psy-ÉN EDO), au conseil et à l'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leur projet personnel.

## Chiffres

(Source CNESCO)

27 %

des principaux de collèges et des proviseurs se disent formés à l'orientation. **36 %**

20 %

des enfants d'ouvriers estiment que l'orientation est un choix imposé contre **10 %** des enfants de cadres.

1 jeune sur 2 (48 %)

déclare ne pas avoir été bien accompagné par son établissement au sujet de l'orientation.

2/3

L'orientation est une source de stress pour 2/3 des jeunes.

## Interview

## L'orientation est un métier

Muriel Paletou, présidente de la FCPE Haute-Garonne.

**L'US Mag : L'information sur l'orientation dans le second degré est-elle suffisante ?**

**Muriel Paletou :** Au collège, elle est largement insuffisante. On se focalise sur l'orientation scolaire : voie professionnelle ou générale. On ne se pose pas la question de l'orientation dans sa globalité : qu'est-ce que s'orienter ? Comment ? Quels interlocuteurs ? On reste dans la problématique : que faire en fonction de mon bulletin. Il ne suffit pas de demander à un élève ce qu'il veut faire. Souvent, il ne sait pas. Au lycée, la question de l'orientation devient centrale. On se limite pourtant souvent à une visite dans les salons ou à des journées portes ouvertes. C'est bien d'avoir deux professeurs principaux, encore faut-il que ces professeurs soient formés et qu'on leur donne un salaire en conséquence. L'orientation n'est pas, au départ, le métier des professeurs.

**L'US Mag : Comment pourrait-on améliorer les choses, selon vous ?**

**M. P. :** Plus il y a d'adultes, mieux c'est. L'enseignant de lycée doit préparer l'élève au supérieur et l'accompagner, les Psy-ÉN prendre en compte l'élève dans toutes les dimensions de sa personnalité et de ses aspirations. Il faut accompagner les élèves qui n'ont ni intuition ni goûts déterminés, favoriser l'immersion, en incitant les élèves à passer une journée dans un lycée pro, en CFA, ou dans une section de lycée mais aussi dans le supérieur : une journée en IUT, à la fac, en école d'infirmières, par exemple. L'individualisation est nécessaire : certains élèves ont besoin d'informations sur l'orientation, d'autres doivent renforcer leurs compétences de base.

**L'US Mag : Quel est le rôle des familles ?**

**M. P. :** Certaines familles peu informées ne sont pas en mesure d'accompagner les enfants. Les plus informées font la démarche de rencontrer les équipes pédagogiques, d'accompagner les enfants aux journées portes

ouvertes. Tout cela prend du temps. Dans certaines familles, on parle d'École et d'avenir dès le plus jeune âge. Il n'y a pas de temps dédié, c'est dans la conversation quotidienne. Les familles s'informent grâce à Internet, par la consultation des publications papier ou numériques de l'Onisep ou encore de journaux comme *l'Étudiant*.

**L'US Mag : La FCPE prend-elle des initiatives pour aider les parents dans l'orientation de leurs enfants ?**

**M. P. :** En Haute-Garonne, la FCPE a fait un gros travail de recherche de documentation mise à la disposition des élèves et des parents. Nous avons contracté un partenariat avec l'association Projet-Métier qui propose aussi des formations gratuites aux établissements scolaires.

Nous avons reçu depuis la mise en place de Parcoursup un tas d'offres de coaching. C'est pourquoi nous avons décidé de réagir. Il faut que l'orientation demeure gratuite. ■

## Libéralisation du champ d'orientation

## Un cadeau aux secteurs associatifs et privés ?

1 000 euros pour un bilan d'orientation, certains organismes de coaching vont jusque-là, profitant des inquiétudes légitimes des parents et renforçant au passage les inégalités comme jamais.

La création de Parcoursup s'est accompagnée, non seulement, d'un transfert d'une partie des missions des Psy-ÉN aux enseignants, mais aussi de l'ouverture du champ scolaire à une multitude d'associations qui sont censées informer les élèves. De même, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (du 5 sept. 2018) s'ingénie, sous un vernis de liberté, à libéraliser le champ de l'orientation scolaire jusqu'ici pris en charge par le service public et à externaliser l'accompagnement des élèves.

## Prêt-à-penser

Ainsi « Inspire », association très largement subventionnée par le ministère de l'Enseignement supérieur, propose des ateliers animés par des jeunes en service civique ou des bénévoles de la Seconde à la Terminale. Ignorant ce que sont les processus d'élaboration des projets d'orientation, sans forma-

tion mais pourvus de séquences en kits pour animer des ateliers avec les élèves, comment ces étudiants pourraient-ils échapper aux représentations sociales qui sont les leurs sur les études supérieures, les métiers ?

La part belle faite aux associations vise aussi à diffuser un autre discours sur l'entreprise, le travail, l'esprit d'entreprendre. Rien d'étonnant, puisque nombre d'entre elles sont financées par de grandes entreprises et dirigées par de jeunes « managers » issus de grandes écoles de commerce !

Ne faut-il pas que les élèves soient « mobiles dynamiques enthousiastes, conviviaux, créatifs, sachant apprivoiser le risque d'entreprendre ? »<sup>(1)</sup>

## Faire place nette !

Des *start-up* en orientation, valorisées par les Régions, cherchent aussi à s'immiscer sur le terrain des « savoir-être », des compétences et de la personnalité en proposant



de prétendus questionnaires d'intérêt qui n'ont aucune validité scientifique. On a aussi vu des psychologues privés intervenir dans les établissements avec l'accord des rectorats et diriger les élèves vers leurs propres cabinets ! De nombreuses officines de coaching privées font d'ailleurs de même moyennant finances ! L'objectif n'est-il pas de déboucher sur une adéquation entre profil de l'élève et métier en tension dans une vision adéquatiste ? Une manipulation des choix en douceur en somme !

Détruire le service public, mettre en extinction les Psy-ÉN EDO et faire la part belle au privé, voilà le dessous des cartes ! ■

(1) *Enseigner l'esprit d'entreprise à l'école*, Lucie Tanguy.

## Le projet d'orientation

# Des processus psychologiques et sociaux

**Le refus de considérer l'importance de l'origine sociale et du développement psychologique dans la capacité des adolescents et des jeunes adultes à se projeter dans l'avenir, conduit à réduire les questions de choix d'orientation à de l'information et de « l'accompagnement ».**

L'orientation pour les collégiens et les lycéens s'inscrit d'abord dans une recherche d'identité. Elle est liée au développement psychologique, au rapport social et subjectif que chaque adolescent a construit par rapport à l'École, aux apprentissages scolaires. Elle relève aussi des représentations qu'il s'est forgées, dans sa famille, puis dans son groupe d'appartenance, sur les formations, les métiers. Elle dépend aussi fortement de l'image qu'il a de lui-même et de ses possibilités. C'est bien pourquoi il est nécessaire qu'un psychologue intervienne dans l'accompagnement des élèves, en particulier de ceux qui sont les plus éloignés de la connaissance des parcours scolaires, qui doutent le plus d'eux-mêmes et sont les plus enclins à l'autocensure.

### Se projeter dans l'avenir

Les travaux en psychologie et en sociologie montrent que le rapport à l'avenir n'est pas le même pour tous. Il suppose de pouvoir articuler son histoire personnelle et familiale, les attentes de son entourage pour pouvoir conjuguer continuité et autorisation à s'émanciper.

Les situations de précarité, les trajectoires migratoires vont évidemment influencer très fortement cette élaboration. C'est une construction progressive qui se fait par étapes et où l'École peut jouer un grand rôle par les exemples d'identification qu'elle peut offrir ou par les paroles d'assignation à son destin social qu'elle peut aussi délivrer.

### Des déterminismes sociaux, mais pas seulement ?

Dès les années 1960/70, la sociologie de l'éducation a pointé du doigt le fait que les choix d'orientation des élèves (poursuite d'études ou non, type de filière choisie, etc.) étaient fortement corrélés à l'origine sociale des élèves. Si Bourdieu et Passeron pointaient d'une part le prestige relatif des différentes filières, et d'autre part l'intériorisation par les élèves de classes populaires de leurs chances objectives de réussite plus faibles (effet « *Ce n'est pas pour nous !* »), Boudon expliquait que les choix des élèves étaient liés à des calculs de coûts et profits attendus de la poursuite d'études, calculs directement



© Wandern am Fellhorn / AdobeStock

influencés par la position sociale de la famille d'origine. Mais quel que soit le degré de conscience et de maîtrise que l'on accorde aux élèves concernant leurs choix, ces deux analyses aboutissaient à une conclusion proche : à niveau scolaire équivalent, les élèves de classes populaires auraient tendance à s'exclure des études longues, quand les élèves de classes moyennes et supérieures se perçoivent plus « naturellement » comme étant à leur place à l'École.

S'il ne s'agit pas de nier l'existence de tels mécanismes, il faut remarquer qu'un discours autour de « *l'autocensure des élèves de classes populaires* » (ou des filles, également) qui « *manqueraient d'ambition* », s'est imposé et diffusé dans l'Éducation nationale, comme une pseudo-évidence.

### Inégalité d'apprentissage

Or, cette évidence est très contestable, et des travaux récents ont montré que, d'une part, les familles populaires se sont largement

« converties » à l'idée que l'École est indispensable, et d'autre part que ce discours masquait le poids des inégalités d'apprentissage, toujours très important. Si les jeunes de classes populaires ont toujours des parcours scolaires plus courts et moins prestigieux en moyenne que les jeunes de classes supérieures, ce n'est pas parce qu'ils s'auto-excluent des études longues par manque d'ambition, c'est d'abord parce qu'en moyenne, ils ont toujours des résultats plus fragiles que les élèves issus des autres milieux sociaux.

Ce qui signifie que l'inégalité sociale face à l'École passe encore et toujours par la difficulté de l'École à faire acquérir aux élèves de classes populaires les savoirs et les modes de raisonnement nécessaires à la réussite scolaire. Dans ce contexte, les choix moins ambitieux des élèves de classes populaires sont en réalité guidés par les obstacles qu'ils présentent. Et l'enjeu, pour modifier ces orientations, c'est d'abord de réduire les inégalités d'apprentissage. ■

**Les élèves des classes moyennes et supérieures se sentent plus naturellement à leur place à l'école**

Entretien



## « La peur d'échouer ou de décevoir est plus forte chez les élèves d'origine sociale modeste »

**Emmanuelle Vignoli** est maître de conférences en psychologie de l'orientation au Conservatoire national des Arts et Métiers.

**L'US Mag :** *Comment les adolescents font-ils face à l'annonce de décisions concernant leur orientation ?*

**Emmanuelle Vignoli :** Dans les travaux que nous avons menés sur des collégiens ou lycéens, les émotions négatives ressenties le plus intensément sont généralement l'anxiété et la honte ou le sentiment d'humiliation. La nature des émotions éprouvées, leur intensité dépendent d'un ensemble de paramètres liés à l'événement vécu. Est-il perçu comme négatif ou positif ? L'adolescent a-t-il le sentiment de contrôle, de maîtrise, de prise sur l'événement ? Pourra-t-il modifier la situation ? Cela dépend aussi des caractéristiques de l'individu, de sa personnalité, et de l'entourage dans lequel il évolue. L'anxiété sera d'autant plus élevée que les adolescents qui sont déjà généralement inquiets se trouvent en outre dans un contexte institutionnel anxiogène. Cela peut se manifester par la peur d'échouer dans son parcours, la peur de décevoir ses parents ou la peur de s'éloigner de ses proches dans le cadre de son parcours scolaire ou professionnel.



**L'US Mag :** *Ces phénomènes touchent-ils tous les élèves ?*

**E. V. :** Tous les adolescents peuvent au cours de leur scolarité éprouver cette anxiété. Toutefois, la peur d'échouer et la peur de décevoir les parents sont, à performances scolaires équivalentes, plus fortes chez les élèves d'origine sociale modeste, la peur d'échouer, de décevoir et de s'éloigner, plus élevées chez les filles. Ces perceptions dans les perspectives scolaires et professionnelles futures constituent une composante d'un habitus lié à la classe sociale et au genre résultant d'expériences de vie et de processus de socialisation spécifiques : les carrières professionnelles des femmes, préparées pour exercer des métiers exigeant des compétences socio-émotionnelles, sont souvent moins rémunératrices, prestigieuses, plus précaires, et sources de vulnérabilité et dépendance ; les adolescents d'origine modeste vivent de façon directe, ou par le biais de leur famille, des expériences négatives dans des domaines divers (chômage, travail précaire, difficultés scolaires et d'orientation...).

La peur d'échouer et la peur de décevoir ses parents sont aussi négativement liées aux résultats scolaires. Anxieux, focalisés sur leurs préoccupations personnelles, les adolescents sont moins attentifs et utilisent des méthodes de travail moins efficaces, ce qui diminue l'efficacité des processus cognitifs dédiés aux tâches scolaires.

Ils peuvent alors adopter des stratégies de « coping », c'est-à-dire des moyens plus ou moins fonctionnels d'affronter, d'éviter une situation ou de trouver un équilibre émotionnel, moyens consistant par exemple à éviter d'y penser, nier la réalité ou rechercher une solution. L'un de ces moyens consiste aussi à partager les décisions d'orientation, et les émotions qu'elles sus-

citent, avec les personnes de son entourage. Un camarade de classe préféré procure un sentiment de sécurité personnelle dans un milieu scolaire source de stress.

**L'US Mag :** *Quels dispositifs ou mesures seraient, selon vous, susceptibles de réduire cette inquiétude liée à l'orientation ?*

**E. V. :** Des dispositifs donnant prise aux adolescents sur leur orientation, à un âge où ils ont du mal à se connaître, faisant que tout n'est pas décidé d'en haut de manière arbitraire et définitive, offrant des passerelles nombreuses permettant des réorientations ; des procédures transparentes qui expliquent les raisons d'une décision défavorable ; des dispositifs qui offrent des possibilités de parler de son orientation avec des interlocuteurs qualifiés car le langage permet de déployer l'expérience émotionnelle, d'identifier, classer et organiser ses éléments en usant des règles de pensée logique et prendre ainsi de la distance ; des procédures où les avis relatifs aux vœux d'orientation ne reposent pas sur un seul acteur adoptant un regard particulier mais plutôt sur un ensemble d'acteurs compétents pour aider et accompagner les adolescents, en particulier les plus fragiles, dans leur choix d'orientation.

La mise en place de dispositifs qui n'engendrent pas trop d'anxiété ou d'émotions négatives pour les adolescents est d'autant plus importante que ces dernières jouent un grand rôle dans nos comportements. Un adolescent anxieux éprouvera plus de difficultés à mobiliser des comportements appropriés et efficaces pour rechercher des informations sur les métiers, les formations, et pour faire des choix avisés d'orientation ou de réorientation, puis pour s'engager dans une voie. Il aura aussi plus de difficultés à s'adapter aux transitions scolaires, à réussir à mobiliser des comportements appropriés pour réussir à l'école... ■

### BIBLIOGRAPHIE

- ▶ **Mallet P., Vignoli E., & Lallemand N. (2018).** Comment les adolescent-e-s perçoivent-ils/elles la relation avec leur camarade préféré-e ? *Enfance*, 2, 323-342.
- ▶ **Vignoli E. & Mallet P. (2012).** Les peurs des adolescents concernant leur avenir scolaire et professionnel : structure et variations selon le niveau scolaire, le sexe et la classe sociale. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 94, 249-283.
- ▶ **Vignoli E. (2011).** Les décisions d'orientation scolaire à l'adolescence : avec qui partager ces expériences émotionnelles, comment et pourquoi ? *Enfance*, 4, 465-496.
- ▶ **Vignoli E., Nils F. & Rimé B. (2005).** Partage social d'un épisode émotionnel d'orientation scolaire : l'avis du conseil de classe chez les adolescents de Troisième. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 34, 323-336.

# Le projet et les propositions du SNES-FSU

Les propositions du SNES-FSU pour permettre un développement progressif de la capacité à se projeter dans l'avenir pour tous les élèves.

Le SNES-FSU défend et promeut une orientation ambitieuse pour tous les élèves. Cela suppose une implication des membres des équipes éducatives selon leur positionnement et leurs champs de compétences.

► **L'action du Psy-ÉN EDO à titre individuel dans un travail de suivi sur le long terme.** Le rôle du psychologue est bien d'agir sur une multitude de facteurs : le rapport au savoir et la contribution à la réussite scolaire, le rapport à la famille, aux pairs et à l'institution (les attentes, les représentations, les expériences), le rapport à soi (construction de l'identité, développement des valeurs, des intérêts) pour permettre une prise de conscience des éléments en jeu, une projection dans l'avenir positive et un choix.

► **L'action complémentaire du Professeur principal et du Psy-ÉN EDO.** Le professeur principal a une connaissance fine de l'élève qui passe par l'observation du rapport de celui-ci à la discipline, de son implication dans le travail, de ses difficultés et ressources, de ses méthodes, de son comportement. Tout ceci lui donne une certaine image de l'élève mais qui n'est pas complète. Elle s'articule avec celle du Psy-ÉN EDO qui a une approche globale et un suivi sur la scolarité, un positionnement dans l'institution (il n'est pas évaluateur) permettant de replacer les questions liées à l'orientation dans le contexte du développement psychologique et social de l'adolescent à ce moment. Mais aussi par d'autres approches, telles celles de l'enseignant-documentaliste qui travaille sur la distance critique par rapport aux sources d'information ou du CPE qui connaît l'élève par les instances éducatives de l'établissement et la vie scolaire, qui sont aussi nécessaires.

► **Des projets communs émanant des équipes** : partir de projets élaborés par les équipes avec l'aide des Psy-ÉN EDO et de leurs connaissances de ces sujets, pour initier la construction de repères par rapport au travail, aux métiers et leur évolution, au sens de l'École, aux parcours individuels en tant qu'exemple de trajectoires sociales et de genre. Des liens doivent pouvoir être établis avec les disciplines scolaires avec des heures dédiées qui permettent d'inscrire la question de l'entrée dans le monde social et profes-



*Tous les membres des équipes éducatives doivent permettre à l'élève de se projeter positivement dans l'avenir et de faire un choix raisonné*

sionnel, de l'exercice d'un métier, dans une culture, dans une histoire scientifique, technique et sociale. Un enjeu pour le développement de l'esprit critique aussi !

## Pour un vrai service d'orientation

L'orientation n'est pas une simple affaire d'information même si la qualité de celle-ci et son objectivité sont essentielles. La réforme de l'orientation engagée par le MEN démantèle le service public d'information et d'orientation de l'Éducation nationale et organise la disparition des Psy-ÉN EDO.

## ► Le SNES-FSU revendique



**Le maintien de l'ONISEP** comme éditeur public sur l'information et l'orientation au sein de l'Éducation nationale, ce qui suppose de conserver le potentiel des DRONISEP. Dans l'immédiat, le SNES-FSU demande la création de pôles académiques pour l'information et l'orientation au sein des rectorats pour y nommer les personnels des DRONISEP qui le souhaitent, afin de poursuivre le travail d'information et de documentation au bénéfice des élèves et des étudiants.

**Le maintien de tous les CIO.** Le MEN a déjà supprimé un tiers des CIO, ce qui revient à obliger élèves et parents à parcourir parfois 50 km pour trouver un CIO. Il faut cesser cette casse du service public d'orientation de l'EN qui fait le lit du privé !

**Le maintien de l'affectation des Psy-ÉN et DCIO dans les CIO** conformément à leur décret statutaire et le respect de leurs missions.

**L'arrêt du glissement des missions sur les professeurs principaux** privilégiant une substitution des rôles, là où nous exigeons un travail en complémentarité.

Le respect d'une présentation en CA de la venue de tous organismes censés intervenir sur l'orientation et de sa validation ; l'exigence de garanties déontologiques, de qualification des intervenants et de transparence des contenus.

La consultation des Psy-ÉN EDO et du DCIO avant toute mise en place.

**L'abandon de la mise en extinction silencieuse de la spécialité Éducation, développement et orientation** ; des recrutements permettant de combler les postes vacants et de parvenir à huit cents élèves par Psy-ÉN EDO. ■